

Viticulture - n°17

Edition Gascogne - St Mont - Madiran







3 août 2010

A retenir

- OÏDIUM** Progression des foyers existants. Surveillez vos parcelles. Sur les parcelles, la période de sensibilité des grappes est terminée.
- MILDIU** **Gascogne - St Mont - Madiran** : La pression est en hausse.
- BOTRYTIS** Surveillez vos parcelles. On note une recrudescence des symptômes suite à une climatologie favorable.
- VERS DE LA GRAPPE** Le 3^e vol devrait débuter cette semaine.
- CICADELLES VERTES** Surveillez vos parcelles à risque.
- RÉGLEMENTATION** : Message réglementaire Flavescence dorée de la vigne 2010 (voir en annexe)

MÉTÉO

Prévisions du 3 au 8 août 2010 (Source : Météo France)

	Mar 3	Mer 4	Jeu 5	Ven 6	Sam 7	Dim 8
Températures	14 24	14 23	14 23	14 27	15 28	16 30
Tendances						

STADES PHÉNOLOGIQUES

Les tous premiers signes de début de véraison ont été observés sur Chardonnay et Sauvignon ainsi que sur Colombard en situation précoce.

MILDIOU

• Situation au vignoble

La situation est majoritairement saine. On note toutefois, une apparition de taches nouvelles sur jeunes feuilles sur plusieurs secteurs de la zone Gascogne. Ces sorties de taches, consécutives aux pluies contaminantes des 21 et 22 juillet, peuvent être mises en relation avec des défauts de protection.

• Données de la modélisation

x **Gascogne** : La pression a augmenté toute la semaine dernière. Elle est devenue globalement moyenne à forte sur l'ensemble de la zone. Les pluies de dimanche et lundi ont été relativement faibles (2 à 5 mm en moyenne, jusqu'à 10 mm localement). Mais, compte tenu du niveau de pression, ces précipitations peuvent avoir engendré des contaminations sur la plupart des secteurs.

x **St Mont** : La pression a augmenté tout au long de la semaine dernière. Elle atteint un niveau moyen à fort sur l'ensemble de la zone. Les pluies du début de la semaine (4 à 5 mm en moyenne), sont qualifiées de contaminantes sur les secteurs de Beaumarchés, Bouzon Gellenave et Couloumé Mondébat. Pour les secteurs de Lelin Lapujolle et Corneillan, ces précipitations ont été sans conséquence (inférieures à 2 mm).

x **Madiran** : La pression était en hausse la semaine dernière et est devenue moyenne à forte. Aucune nouvelle contamination n'a eu lieu au cours de la semaine écoulée, à l'exception du secteur Moncaup où de faibles contaminations ont été détectées par le modèle, suite aux précipitations de lundi.

Évaluation du risque :

Le stade « fermeture » qui marque la fin de forte sensibilité des grappes est dépassé. Le risque d'attaque sur grappe régresse progressivement à l'approche de la véraison. Cependant, les jeunes feuilles restent très réceptives au mildiou et des attaques tardives du feuillage sont toujours possibles.

L'objectif est désormais de maintenir un bon état sanitaire du feuillage. Soyez donc vigilants aux nouvelles contaminations et aux éventuels repiquages qui pourraient se produire sur les parcelles présentant des taches « actives » à la faveur de conditions humides ou légèrement pluvieuses. Et surveillez l'apparition de mildiou mosaïque.

x **Gascogne** : A la faveur de pluies annoncées pour cette semaine, la pression continue à augmenter. Elle devient très forte pour l'ensemble de la zone. Dès lors, 2 mm suffiraient à engendrer de nouvelles contaminations importantes en tous secteurs.

x **St Mont** : La pression devrait encore augmenter cette semaine et deviendrait forte sur la majorité des stations. Dans ces conditions, toute pluie d'au moins 2 mm engendrerait de nouvelles contaminations de masse. Seul le secteur de Corneillan se distingue : 12 mm de pluie sont nécessaires pour toute nouvelle contamination.

x **Madiran** : La pression devrait encore augmenter sur l'ensemble des secteurs. 2 mm suffiraient à engendrer de nouvelles contaminations à Viella et Diusse. Sur le secteur de Moncaup se sont 5 mm qui déclencheraient de nouvelles contaminations.

OÏDIUM

• Situation au vignoble

Suite aux conditions fraîches et humides observées depuis plusieurs jours, on constate une progression des foyers existants, avec une augmentation des fréquences d'attaque sur feuilles, grappes et rameaux (notamment sur Chardonnay, Colombard et Ugni blanc).

Évaluation du risque : Dans le cas de parcelles indemnes de symptômes, la période de haut risque de contamination sur grappe s'est terminée au stade « fermeture de la grappe ».

Dans le cas des parcelles qui présentaient déjà des symptômes avant fermeture, le risque de nouvelles contaminations sur grappe se maintient jusqu'à la véraison. Passé ce stade, les grappes ne sont plus sensibles. Si la maladie est installée, sa progression pourra être limitée mais ne sera pas stoppée.

Dans les parcelles indemnes de symptômes sur grappes : après fermeture, l'extériorisation de nouveaux symptômes est peu probable et ne devrait pas engendrer de dégâts significatifs sur la vendange.

Dans les parcelles où l'attaque reste faible (10 à 30 % de grappes présentant quelques baies oïdiées) : l'évolution des symptômes est toujours possible et la période de risque se poursuit jusqu'à la véraison. Le développement de la maladie pourra être stabilisé mais ne sera pas stoppé.

Mesures prophylactiques : Le développement du champignon, notamment la sporulation, est perturbé par la lumière. En assurant l'aération et l'insolation des grappes, l'effeuillage peut permettre de limiter la progression de l'oïdium.

BOTRYTIS

• Situation au vignoble

On observe une présence régulière de foyers de botrytis sur grappes. Il ne s'agit pas de foyers étendus, mais très souvent d'une à 2 baies botrytisées par grappe.

Ce développement de foyers de botrytis est lié, dans une partie des cas, à des dégâts de vers de grappe. Dans une autre partie des cas, c'est la densité des grappes et la compaction des baies qui favoriseraient le développement du champignon. Le foyers de botrytis se développe alors au cœur de la grappe.

Évaluation du risque : Dans les zones à risque vers de grappe, soyez vigilants sur la 3^e génération d'eudémis. A ce stade, les seuls moyens d'intervention appropriés contre le Botrytis sont l'effeuillage et la suppression des entassements de grappes.

Pour les cépages et situations très sensibles nécessitant une surveillance spécifique, la deuxième phase de sensibilité est identifiée au début de la véraison.

Une attention particulière doit être portée à la qualité de la pulvérisation (ciblage de la zone des grappes) et à l'alternance des familles chimiques indispensable pour limiter la progression des phénomènes de résistance.

La Note Nationale Botrytis 2010 est consultable et téléchargeable à l'adresse suivante : www.vignevin-sudouest.com

ESCA - BLACK DEAD ARM - EUTYPIOSE

• Situation au vignoble

L'extériorisation de symptômes progresse toujours.

Prophylaxie : Il est important de marquer les ceps malades et de profiter de l'automne et de l'hiver pour éliminer les souches mortes. Dans le cas des jeunes plantations, il est plus prudent, notamment dans le cas de l'Eutypiose, d'évacuer tous les tas de souches mortes pouvant se trouver à proximité.

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Les captures n'ont redémarré que sur quelques postes et les niveaux de piégeage sont encore faibles. Quelques baies perforées ont été observées de manière dispersée. On ne note pas de foyers importants, mais une présence diffuse et régulière des dégâts.

• Données de modélisation (Modèle Potentiel Système – IFV)

	début du 3 ^e vol	Début des pontes
zone Gascogne	5 - 8 août	15 - 19 août
zone St Mont	10 août	19 - 22 août
zone Madiran	5 - 13 août	16 - 25 août

Évaluation du risque : La nuisibilité de la 3^e génération d'eudémis peut s'apprécier par l'évaluation des dégâts causés par les larves de la 2^e génération. Une surveillance spécifique se justifie notamment si les dégâts de vers de grappe ont été significatifs lors de la génération précédente et si l'historique de la parcelle fait apparaître des dégâts récurrents lors des campagnes antérieures.

La période de risque G3 devra être précisée sur la base des données de piégeage pour identifier le pic de vol. L'observation des pontes permet de repérer la période de risque d'éclosions.

CICADELLE VERTE

• Situation au vignoble

On note une augmentation significative des populations larvaires sur de nombreux de secteurs. Les symptômes de grillures sur feuilles sont observés sur cépages rouges.

Évaluation du risque : Surveillez vos parcelles à risque pour évaluer le niveau des populations.

■ **Seuil de nuisibilité** : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

OBSERVATIONS DIVERSES

- x Quelques symptômes foliaires d'acarbose et érinose sont observés principalement sur jeunes vignes.
- x Des galles phylloxériques sont présentes sous forme de foyers, sur quelques parcelles.

CE BULLETIN EST LE DERNIER DE LA CAMPAGNE

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Cave des producteurs réunis, la Chambre d'Agriculture du Gers, les Ets Ladevéze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, Terres de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Vivadour et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



Message réglementaire Flavescence dorée 2010

L'application du 3^{ème} traitement obligatoire adulticide doit avoir lieu **entre le 31 juillet et le 15 août 2010**. La liste des communes concernées est disponible sur le site internet de la draaf : <http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr> rubrique Santé des animaux et végétaux / Surveillance du territoire / Bulletin de santé du végétal / Vigne.

Attention à bien respecter le délai avant récolte qui peut varier selon les spécialités commerciales.